

Académie de Versailles

CERPE 2007

rapport externe du jury

AVANT-PROPOS

Ce rapport de jury dresse un bilan du déroulement de la session 2007 du concours externe de recrutement de professeurs des écoles de l'Académie de Versailles. Par les informations qu'il contient, il se veut une base solide, utile et formatrice pour les candidats qui s'engagent dans la préparation du concours.

Ainsi, des conseils généraux et spécifiques sont énoncés à la lumière de la nature et du déroulement de chacune des épreuves. Les candidats trouveront des indications précises et détaillées particulièrement intéressantes.

On constate, à la lecture de tous les rapports, la récurrence des recommandations :

- acquérir une bonne connaissance des programmes scolaires en vigueur
- s'informer sur les grandes missions de l'école et sur l'histoire des idées pédagogiques
- bien lire le sujet, les textes fournis, les questions posées
- mettre en relation les documents
- structurer son propos à l'écrit comme à l'oral
- veiller à la qualité de la langue
- faire preuve de bon sens.

Il est rappelé également que les candidats doivent s'informer sur le contenu et les exigences attendues des épreuves... et qu'ils doivent s'y préparer. Une lecture attentive des descriptions des épreuves est vivement souhaitée.

C'est pourquoi, dans cette perspective, le travail des enseignants, des formateurs, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs qui ont participé à la rédaction de ce rapport est particulièrement précieux. Ils méritent de très vifs remerciements pour la richesse et la précision de leur contribution. Au-delà, il est bon de souligner que c'est grâce à leur engagement et à celui des personnels administratifs que le Cerpe se déroule dans de bonnes conditions.

J'adresse naturellement tous mes encouragements à celles et à ceux qui vont préparer le concours et qui aspirent à exercer le passionnant métier d'enseignant au service de l'école, de la Nation et de la République.

Joël-René DUPONT

Epreuve de français

1. Conseils généraux

- Trop souvent, la lisibilité et la présentation gênent l'appréhension du propos : cela ne devrait jamais être le cas. Aussi recommandons-nous au futur professeur des écoles de se souvenir que son écriture est censée favoriser la compréhension des élèves, comme celle du correcteur. S'il souhaite que sa copie soit agréable à lire, il évitera de la rédiger à l'aide d'un stylo à bille, au débit souvent irrégulier, ou d'un feutre épais, et privilégiera le stylo à encre ; il ne fera de l'effaceur ou du blanc-correcteur qu'un usage très exceptionnel ; enfin, il espacera suffisamment les lignes de son devoir.
- Rappelons qu'il s'agit d'une épreuve de français, dans et par laquelle les candidats doivent attester de leur maîtrise d'une langue qui, en classe, est non seulement l'objet d'un enseignement, mais aussi le vecteur de tous les enseignements. Nous ne saurions donc trop insister sur la nécessité de soigner particulièrement la qualité de l'expression, de la syntaxe et de l'orthographe ; cet ensemble constitue en effet l'un des critères d'évaluation de la copie. La négligence en la matière pouvant priver leur devoir de quelques points précieux, nous conseillons donc aux candidats une vigilance de tous les instants : la confusion entre participes passés et formes conjuguées ou infinitifs, et plus généralement les erreurs d'homophonie grammaticale, par exemple, ne sauraient être tolérées de la part de futurs enseignants pour lesquels ces règles devraient n'avoir aucun secret.

Une relecture lente et approfondie de la copie en fin d'épreuve, rarement pratiquée semble-t-il, paraît absolument indispensable.

- Il est évident que le candidat ne peut satisfaire à ces exigences et trouver le temps nécessaire à la relecture, que s'il a pris la peine de s'entraîner minutieusement et régulièrement tout au long de sa préparation. Il se sera ainsi imposé des épreuves en temps limité, essentielles pour créer de bons réflexes rendant la rédaction du devoir plus aisée, mieux maîtrisée. Il aura également travaillé les sujets des sessions précédentes et aura tiré enseignement de leur correction et des rapports de jurys. Il saura utiliser sa connaissance approfondie des programmes en vigueur et de leurs documents d'application et d'accompagnement.
- Enfin, une bonne préparation doit conduire le candidat à savoir traiter toutes les questions proposées, consacrant à chacune d'elles le temps qu'elles requièrent, favoriser telle partie du devoir au détriment de telle autre est une pratique à laquelle il lui faut impérativement renoncer.
- D'une manière générale, ces exigences sont irrégulièrement prises en compte par les candidats. En portant à ces rappels une attention soutenue et en faisant l'effort de les mémoriser et d'en tenir compte, les candidats pourront améliorer significativement la qualité de leurs travaux.

2. Conseils spécifiques

Synthèse

- Il faut rappeler au candidat qu'il doit, avant toute chose, prendre le temps de bien lire les textes. Cela lui permettra de ne pas oublier l'un ou l'autre de leurs aspects fondamentaux, dont les correcteurs attendent qu'il soit rendu compte dans la synthèse, mais également de ne pas commettre d'erreurs grossières, toujours regrettables. Ainsi, certains candidats ont fait état de théories attribuées à « Odile Jacob », qui était évidemment l'éditeur et non l'auteur du premier des textes proposés. On rappellera en outre que, tout au long du devoir, l'usage veut que le nom des auteurs soit précédé de l'initiale de leur prénom : il faut donc parler de « J. Giasson », et non de « Giasson ».
- La plupart des candidats savent ce qui est attendu de l'introduction d'une synthèse. Précisons toutefois que la présentation des textes qui doit y figurer n'est ni un sommaire, ni un catalogue : une phrase doit commenter brièvement chacun des textes, manifestant la capacité du candidat à en saisir avec finesse, le trait le plus remarquable. L'introduction ne sera donc rédigée qu'à l'issue du travail préparatoire au développement de la synthèse. Pour mener celui-ci à bien, le candidat aura tout intérêt à se servir de la question posée pour construire un plan fondé sur plusieurs axes de réflexion.
- Dans le corps du devoir, les candidats sont amenés à reformuler les idées et thèses rencontrées dans les textes. Nous leur conseillons de s'y exercer : la reformulation est un exercice exigeant, qui doit éviter de plagier l'expression de l'auteur, de

paraphraser, mais qui sait éviter de déformer la pensée ainsi traduite. Ils doivent également saisir la différence existant entre le fait de confronter les textes, de les faire véritablement dialoguer, et la simple juxtaposition d'idées issues de ces textes, non dynamique et peu constructive, qui prive les devoirs de points d'aboutissement pertinents.

- Par ailleurs, la structure du devoir doit préoccuper largement les candidats soucieux de produire un travail rigoureux, qui offre au correcteur des points de repère et une organisation claire. Les candidats tendent parfois à oublier que la constitution de paragraphes, le soin apporté aux transitions, le choix des mots de liaison, la présence d'une conclusion fermement construite et amenée, prolongeant la réflexion engagée, ont une influence fondamentale sur l'impression d'ensemble que le correcteur dégagera de leur synthèse.
- Le jury souhaite enfin insister particulièrement, pour l'épreuve de synthèse, sur la nécessité absolue d'une relecture du devoir aussi perspicace que possible. Indispensable, elle permet non seulement de corriger d'éventuelles erreurs d'orthographe lexicale ou grammaticale, d'accentuation ou de conjugaison, mais aussi de vérifier la construction des phrases et la pertinence du vocabulaire choisi. À cet égard, et à titre d'exemple, on rappelle que la syntaxe des interrogatives indirectes, employées notamment pour annoncer la problématique, doit être mieux maîtrisée : ces propositions ne comportent en effet jamais d'inversion du sujet et encore moins de point d'interrogation, erreurs malheureusement fréquentes dans les copies. On écrira donc, par exemple : « Il nous faut déterminer à quelles fins l'enseignant peut mettre en œuvre la lecture à haute voix. », et surtout pas « Il nous faut déterminer à quelles fins l'enseignant *peut-il* mettre en œuvre la lecture à haute voix ? » ; le sujet, certes, était ainsi libellé, mais il s'agissait bien alors d'une interrogation directe.
- Une fois encore, on rappellera que de tels éléments pèsent sur le barème, que leur importance est fondamentale, et qu'aucun candidat ne peut se permettre de faire l'économie d'une vérification attentive.

Grammaire

- Un constat s'impose à propos de la question de grammaire : les connaissances des candidats dans ce domaine sont le plus souvent absentes ou superficielles. Est-ce dû au fait que cette question représente une part restreinte du barème général de l'épreuve ? En tout cas, puisqu'elle évalue l'étendue et la précision des connaissances dans une discipline dont de futurs maîtres se doivent de posséder parfaitement un certain nombre de règles, elle confirme souvent des approximations ou un défaut de préparation approfondie déjà perceptibles dans le traitement des autres questions. Inversement, c'est elle qui fait souvent la différence entre des copies que les deux autres parties du devoir n'auraient pas permis de départager assez nettement.
- Il paraît difficilement acceptable en effet de voir de futurs enseignants confondre des modes (indicatif, impératif, subjonctif), ou inventer des temps (le subjonctif a fréquemment été doté par les candidats, entre autres curiosités, d'un temps appelé « futur »). Le jury reste conscient qu'un niveau de spécialiste n'est pas exigible des candidats au CERPE; il lui semble toutefois que leurs connaissances doivent leur permettre de savoir repérer une forme, la classer dans des catégories existantes, justifier son emploi, et utiliser pour ce faire une terminologie précise.
- Ont été à l'encontre de ces principes simples, par exemple, les copies mentionnant la présence dans le texte d'un présent dit « de narration », notamment appliqué au verbe *dire* lorsqu'il introduit le dialogue, à la 3^e personne du singulier. Rappelons que, si ce verbe présente des formes similaires à la 3^e personne du singulier au présent et au passé simple (il / elle *dit*), c'est bien le passé simple qui est employé dans le cadre d'un récit au passé, ce qui était le cas pour le texte étudié. Si la valeur de « présent de narration » était ici inopérante, le « présent d'énonciation » demande pour sa part à être étudié de façon plus précise, afin d'être reconnu avec certitude. Quant au « présent de vérité générale » (ou « présent gnominique »), c'est la valeur qui a été identifiée le plus aisément.
- Dans la mesure où, en grammaire, toute erreur est pénalisée, on ne s'assurera un gain de points effectif qu'en donnant exclusivement les réponses dont on est sûr. Autrement dit, dans une question où un relevé exhaustif d'occurrences est demandé, rien ne sert de faire dans le texte une trop large récolte, dans l'espoir que les bonnes réponses aient été glanées ce faisant : le correcteur ne séparera pas le bon grain de l'ivraie, car c'est là précisément le travail qu'il attend du candidat.
- Nous conseillons donc aux futurs maîtres de ne surtout pas négliger la préparation de la question de grammaire, dont le poids dans l'économie de l'épreuve est déterminant. Un travail régulier, au long cours, portant sur un ou deux ouvrages de référence, devrait leur permettre de satisfaire aux exigences très raisonnables de cette question qui a d'ailleurs été traitée cette année, par de rares candidats, d'une manière tout à fait remarquable.

Questions complémentaires

- Au contraire de la question précédente, les correcteurs ont trouvé que cette dernière partie du devoir avait donné lieu, dans l'ensemble, à des travaux répondant convenablement aux exigences de l'exercice. Ils tiennent néanmoins à formuler quelques

recommandations qui pourraient permettre aux candidats de préciser leur approche. Ainsi, on attend notamment d'eux qu'ils adoptent la position d'un futur enseignant, qu'ils tiennent davantage compte de la spécificité du texte proposé (ici, un conte) et qu'ils évitent de se réfugier dans l'emploi du "jargon pédagogique" qui vient parfois se substituer à une réflexion véritablement construite et approfondie.

- Par ailleurs, lorsqu'il leur est demandé une liste de critères, de difficultés, les candidats ont tout intérêt à fournir un réel effort de classification des exemples précis sur lesquels ils doivent s'appuyer. Pour répondre avec exactitude à la question posée, un classement justifié et structuré s'impose en effet, là où un inventaire ou un ensemble disparate et désordonné de connaissances ne saurait suffire. On recommandera aux candidats de bien distinguer les situations pédagogiques, qui sont à inscrire dans une progression ou une mise en œuvre simple, de l'objectif qu'elles doivent permettre d'atteindre et qu'il faut très clairement définir. Structure et précision restent donc les maîtres mots de la réussite dans cette dernière partie d'épreuve.

Epreuve de mathématiques

1 - Conseils généraux

- Soigner la présentation, l'orthographe et la rédaction des réponses
- Bien lire les consignes, ne répondre qu'aux questions posées
- Eviter le verbiage, aller à l'essentiel
- Utiliser des tableaux pour les études comparatives
- Présenter le travail de manière claire et aérée
- Souligner ou encadrer les résultats
- Etre vigilant sur les notations mathématiques
- Faire des phrases simples et complètes, éviter l'utilisation du jargon pédagogique mal maîtrisé
- Veiller à la rigueur des raisonnements
- Insister sur les justifications des réponses
- Eviter de répondre aux questions dans le désordre
- Actualiser les connaissances mathématiques en fonction du programme du concours
- Avoir quelques bases de pédagogie
- Prendre connaissance des programmes de l'école primaire et des documents d'application et d'accompagnement
- Gérer le temps de l'épreuve en fonction des éléments de barème indiqués

2 – Conseils spécifiques

Porter attention aux termes utilisés dans les questions

Exercice 1

- « caractériser » nécessite une double inclusion qui demande à être démontrée

Exercice 2

- Nécessite de mobiliser des connaissances mathématiques du collège et donc de les posséder
- Trop de candidats ont écrit « l'aire d'un cercle » au lieu de l'aire d'un disque
- Connaître les formules de mesure d'aires, ne pas confondre rayon et diamètre
- Différencier valeur approchée et valeur exacte
- Effectuer les calculs en gardant les valeurs exactes jusqu'au résultat

Exercice 3

- Maîtriser le vocabulaire spécifique tant mathématique que pédagogique et l'utiliser à bon escient. Etre attentif aux notations mathématiques (droite, segment, longueur)
- Ne pas confondre démonstration mathématique et liste de propriétés
- Dans les démonstrations, justifier les affirmations par des propriétés ou des théorèmes qu'il convient de citer

Questions complémentaires

- Bien référer les connaissances générales à la situation proposée
- Synthétiser les réponses sans perdre de vue le lien avec l'exercice mathématique
- L'analyse des productions des élèves doit éviter les jugements de valeurs pour privilégier les constats et explications
- Travailler sur le sens de l'objectif et du pré-requis, ne pas les confondre
- Avoir pris connaissance des programmes et des documents d'accompagnement
- Les questions complémentaires étaient liées à l'exercice 1 et à l'exercice 3 et devaient être traitées après ceux-ci.

Epreuve de sciences expérimentales et technologie

1. Conseils généraux

- Préparer l'épreuve : utiliser les différents manuels spécifiques de qualité qui existent et s'en servir avec des manuels scolaires utilisés en classe.
- Travailler et approfondir TOUTES les disciplines scientifiques abordées au collège. Eviter les connaissances approximatives.
- S'informer précisément sur les contenus en sciences et technologie à l'école primaire, connaître les connaissances et compétences exigibles au cycle 3.
- Soigner la présentation et l'écriture : se RELIRE (orthographe, grammaire, syntaxe, accentuation).
- Eviter le verbiage et employer la terminologie exacte attendue : cela exige de bien maîtriser la langue française et d'utiliser un langage précis, scientifique.
- La lecture des énoncés doit être très rigoureuse : cibler les connaissances qui sont demandées, repérer les verbes qui renvoient à des actions spécifiques (illustrer, figurer, situer...). Cela permet d'éviter les hors-sujets ainsi que la récitation de définitions non demandées.
- Citer des exemples en renfort des concepts généraux.
- Bien faire coïncider la réalité concrète et la théorie (souvent exposée hors contexte).
- Tenir compte davantage du statut de l'enfant apprenant : motivation, affectif, projet, démarche pédagogique.
- Les schémas nécessitent de l'application et de la rigueur scientifique.
- Veiller à la structuration des réponses.
- Eviter le piège de la paraphrase quand on demande une analyse de documents.
- Répondre de manière synthétique exclusivement aux questions en évitant les extrapolations (la littérature abondante et/ou hors sujet ne rapportent pas de point).
- Ne pas utiliser d'abréviations : elles sont sanctionnées au même titre que les erreurs orthographiques.
- Eviter les longs développements confus, privilégier les schémas.
- Penser à numéroter les questions.
- S'abstenir de répondre plutôt que de donner des réponses farfelues (le jury peut comprendre un manque de connaissances, mais admet difficilement des erreurs grossières).

2. Conseils spécifiques

- Vérifier que les réponses données correspondent exactement à la demande.
- Justifier une affirmation est toujours bénéfique même si cela n'est pas formulé explicitement dans la question.
- Mettre l'accent sur une partie pédagogique bien organisée.
- Légender tous les schémas.
- En matière pédagogique, se centrer sur les activités de l'élève : les placer dans un dispositif de « situation problème ».
- Concernant les schémas techniques : utiliser les symboles conventionnels.
- Inutile de rappeler systématiquement les références des documents.
- Pour les questions pédagogiques, mettre en cohérence les actions proposées avec l'âge des enfants et les programmes de l'école : raisonner en terme de faisabilité en classe.
- Pour la démarche d'investigation, faire apparaître plus clairement les différentes étapes : prise d'information, traitement, synthèse, exploitation, réinvestissement.
- Utiliser le lexique spécifique à bon escient.
- Certaines réponses auraient gagné en clarté si elles avaient été accompagnées de dessins ou de schémas correctement légendés.
- Privilégier la logique et le bon sens.
- Lors de l'élaboration d'un protocole expérimental, penser à la vérification.

• **Partie 1 :**

Question 1 :

- Faire un schéma normalisé : « les dessins d'art » sont à éviter.
- Bien connaître les notions de base (tension, intensité...). Des connaissances scientifiques approximatives conduisent souvent à des réponses erronées.
- Localiser sur le schéma la lampe qui brille et celle qui ne brille pas.

Question 2 :

- Un protocole doit être simple et réalisable (ne pas oublier de faire appel au bon sens).
- Ne pas oublier de faire un test de fin d'expérience.
- Ne pas confondre des notions telles que distillation, évaporation, filtration...

Question 3 :

- Ne pas oublier une partie de la question (l'écosystème est souvent omis).
- Donner des exemples réalistes, donner des noms de végétaux ou d'animaux connus.

• **Partie 2 :**

Questions 1, 2, et 3 :

- Veiller à avoir des situations pédagogiques réalistes
- Ne pas confondre « explication s'appuyant sur des documents » et « description des documents ».
- Définir les termes de développement et de croissance.

Questions 4 et 5 :

- Proposer UNE situation d'entrée réalisable en classe et l'exploiter totalement ensuite.
- Privilégier la démarche pédagogique en favorisant le questionnement, le raisonnement, la trace écrite (sous forme schématique ou de phrases) : L'ELEVE doit être ACTEUR de son apprentissage
- Ne pas omettre certaines phases d'une démarche d'investigation qui doit être cohérente et appliquée au sujet à traiter.
- L'expérimentation doit être réalisable par les élèves acteurs.

Epreuve d'histoire / géographie

1 – Conseils généraux

a) Préparation de l'épreuve :

- Il est indispensable que les candidats aient une bonne connaissance des contenus des programmes de l'école élémentaire ainsi qu'une maîtrise des principaux concepts liés à la discipline.
- Il est aussi nécessaire de s'imprégner des contenus des manuels scolaires notamment du secondaire qui offrent une vision globale des programmes ainsi qu'un contenu lexical (vocabulaire propre à l'histoire – géographie)
- En histoire : Il est indispensable que les candidats mémorisent des repères chronologiques précis, en particulier, ils doivent assimiler les limites des quatre périodes historiques et veiller à acquérir une culture générale pour ne pas commettre d'erreurs grossières qui peuvent les pénaliser lourdement (hors sujet). Cette mémorisation peut être favorisée par la réalisation de fiches par période et par l'utilisation répétée de frises chronologiques.
- En géographie : Il est important d'acquérir le vocabulaire spécifique à la discipline pour l'utiliser avec la précision et la rigueur nécessaires. Il paraît aussi judicieux de travailler à partir d'exemples précis, d'études de cas, plutôt que de se borner à quelques thèmes de géographie générale.
- De manière générale, nous invitons les candidats à se renseigner très précisément sur la nature, le sens et les attentes de l'épreuve, car trop d'entre eux reproduisent un modèle universitaire d'étude de documents dans la composante majeure, au détriment de l'exploitation pédagogique.

b) L'épreuve

- Avant de se lancer dans la composition d'une réponse, nous conseillons aux candidats de bien lire le sujet pour en déterminer les limites chronologiques et spatiales et éviter ainsi le hors sujet.
- Nous attendons d'un futur enseignant qu'il soit en mesure de situer clairement un événement ou une période dans le temps (histoire) et de donner une définition précise du concept en jeu (géographie).
- Il s'agit d'une épreuve rédigée qui présuppose un certain nombre d'éléments exigibles :
 - Faire preuve d'une bonne maîtrise de l'écrit, utiliser un vocabulaire précis, simple et sémantiquement maîtrisé, attention au respect de l'orthographe, bien relire sa copie
 - Le soin porté au niveau de l'expression, tant pour éviter de jargonner (en particulier en géographie) que pour proscrire une expression naïve, proche de la langue orale familière
 - La structuration du propos, car si l'épreuve ne s'apparente pas à une dissertation, elle suppose néanmoins une organisation où chaque idée constitue un paragraphe illustré par un exemple
 - Lorsque l'histoire-géographie est choisie en majeure, la partie des enjeux scientifiques doit être clairement différenciée de celle consacrée aux pistes d'utilisation. A ce titre, une proposition d'évaluation paraît judicieuse dans la partie didactique.
 - Ecrire lisiblement

2 – Conseils spécifiques

Histoire

- Souvent le sujet a été mal ou pas délimité chronologiquement, alors que cela constitue le point de départ indispensable. Près de la moitié des candidats évoquent à tort Versailles et Notre Dame de Paris comme exemples de l'architecture Renaissance. Les citations d'œuvres vont des Carolingiens (art roman) jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (Picasso). Les humanistes sont trop souvent confondus avec les philosophes des Lumières. Le mécène emblématique de la période, François Ier, manque souvent. Spatialement, l'Italie doit être évoquée comme source de la Renaissance artistique française, mais cela n'autorise pas à traiter de Michel Ange comme artiste oeuvrant en France.
- Des erreurs récurrentes d'orthographe sont inquiétantes : la Chapelle « Sixteen » ou « Mickael l'Ange » (une des nombreuses variantes orthographiques). La sculpture perd trop souvent son « p » et le verbe créer, particulièrement au participe passé, est trop fréquemment privé d'un de ses « e ».
- Dans le traitement du sujet est apparu un manque d'exemples - même si le correcteur n'exige pas une grande érudition - . De fait, les châteaux de la Loire (en général ou associés à un nom de lieu), le Louvre Renaissance et Léonard de Vinci sont attendus.
- Beaucoup de copies présentent des propos censés, même s'ils sont entachés d'erreurs ou d'inexactitudes, ce qui montre à la fois la culture et les limites de cette culture chez la plupart des candidats.

Géographie

Beaucoup de candidats méconnaissent complètement le concept de villes nouvelles. Dès lors, ils traitent des « nouvelles villes » : certains remontent jusqu'aux bastides médiévales, d'autres ne voient que les grands ensembles et détaillent les maux de la « sarcellite », qui n'entrent nullement dans le sujet, enfin une part importante des copies n'est consacrée qu'aux dynamiques urbaines en général sans rapport avec la question.

Conseils communs aux deux disciplines

- La présentation des documents n'est utile que si des informations précises, voire leurs limites, sont évoquées : trop souvent la présentation consiste en un catalogue sans intérêt
- Regrouper les documents dans des thèmes répondant à une problématique est valorisé ; cela évite une approche linéaire, document par document, et peu réflexive.
- Eviter la paraphrase des documents et ne pas hésiter à avoir une approche critique de ceux-ci
- Les pistes pédagogiques doivent être spécifiques au cycle 3. Certaines propositions relevaient malheureusement de l'enseignement secondaire. Ces pistes doivent être organisées : énoncer les objectifs, les compétences et les connaissances visées, sélectionner les documents à utiliser, préciser le dispositif didactique mis en place, la trace écrite et l'évaluation prévues.
- Les liens transversaux et avec les autres disciplines sont souvent très formels, sinon négligés, car arrivant en fin de devoir font partie intégrante du projet pédagogique. Il ne faut donc pas les négliger

Epreuve de langues

allemand, anglais, espagnol , portugais

1 - Conseils généraux

Le candidat doit lire les instructions officielles concernant le déroulement de l'épreuve.

La connaissance des programmes de l'école primaire est nécessaire : certains documents peuvent donner lieu à un prolongement sur la future pratique en classe d'où la nécessité de connaître les programmes de l'école primaire et le vocabulaire spécifique de l'école.

Le candidat doit :

- Faire preuve de ses compétences linguistiques de niveau B2, pour les candidats qui n'ont même pas le niveau A1, les 20 minutes sont difficiles à tenir.
- Ne pas croire que parler une langue étrangère consiste à modifier les mots français.
- Lire la presse et se tenir au courant de l'actualité, des problèmes de société en général : écologie, violence, problèmes autour de la drogue, la santé,...
- Avoir de bonnes connaissances en culture générale
- Travailler la lecture qui est comprise dans l'évaluation.
- Ne pas craindre de donner son avis personnel lorsque le jury le demande.
- Avoir une tenue correcte.
- Faire preuve d'entrain, de dynamisme ! Parler ! Le jury n'attend pas LA bonne réponse, mais que le candidat s'exprime. Il ne peut noter un candidat qui ne s'exprime pas, alors qu'il trouve toujours des points positifs dans un discours !

Allemand :

Faire un effort pour profiter de son temps d'entretien.

Eviter les interjections en français ou en anglais.

Anglais :

Maîtriser quelques notions sur le système éducatif anglo-saxon.

Espagnol :

Ecouter la radio et regarder les émissions ou des films en version originale afin de pouvoir s'imprégner des authenticités de la langue.

Portugais :

S'exposer assidûment à la langue par la lecture de journaux, la consultation de sites Web d'expression portugaise sur les différentes cultures lusophones, par l'audition de cassettes ou de CD (chansons ou textes déclamés), l'écoute d'émissions radiophoniques ou le visionnement de programmes télévisuels afin d'améliorer leur compréhension orale et écrite et d'en parfaire la maîtrise tant phonologique que morphosyntaxique.

2 – Conseils spécifiques

La consultation de manuels de Terminale peut aider à comprendre quelles sont les compétences requises pour le niveau B2. Cela aidera également à connaître les grands thèmes à posséder.

Le candidat doit :

- ✓ Montrer sa capacité à s'exprimer en continu ce qui implique un minimum de phrases simples, correctes et sans fautes d'accord ou de conjugaison, une prononciation satisfaisante ainsi qu'une lecture expressive.
- ✓ bien écouter les questions qui aident pour l'expression personnelle.
- ✓ essayer de se détacher de la préparation écrite lors de la présentation du texte, il serait par conséquent utile de s'exercer à synthétiser ses notes sur son brouillon dans le but d'énoncer de façon claire et sereine les informations, les questions et les arguments développés dans le texte.
- ✓ posséder un vocabulaire spécifique sur les grands sujets et problèmes d'actualité.

Il est conseillé aux candidats de :

- ✓ éviter les formes stéréotypées de présentation des textes.
- ✓ réviser soigneusement les dates et chiffres
- ✓ exploiter les 5 minutes de présentation et développer leur capacité à être en communication.

Allemand :

- ✓ Revoir : la place du verbe, le parfait et le subjonctif II, les verbes de modalités et les verbes forts, la conjugaison, mit + datif.
- ✓ Apprendre les connecteurs logiques pour l'entretien.
- ✓ Varier les structures pour donner son avis.
- ✓ Veiller aux « umlaut » dans la lecture.
- ✓ Maîtriser les formules de politesse, connaître la phrase : « können Sie bitte wiederholen ? » afin de ne pas tutoyer le jury !
- ✓ Eviter les paraphrases.

Anglais :

- ✓ L'épreuve n'est terminée qu'à la fin de la passation : vous pouvez rebondir en dépit d'un contre sens au départ.
- ✓ Améliorer la phonologie : éviter d'ajouter ou d'enlever des « h » ; travailler le « th ».
- ✓ Maîtriser : idea, teach, learn, child/children, written, I agree.
- ✓ Lire par groupe de souffle.

Espagnol :

- ✓ Réapprendre à parler à la première personne du singulier (éviter un espagnol trop familier)
- ✓ Bien écouter les questions du jury qui aident à l'expression personnelle.
- ✓ S'appuyer sur le vocabulaire du texte pour le commenter.

Portugais :

- ✓ Les candidats veilleront à faire preuve d'une bonne maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de la langue, en particulier des conjugaisons des principaux verbes d'utilisation courante, des concordances des temps, du régime prépositionnel, des différents accords et de l'emploi à bon escient des différents adverbes.
- ✓ Il est par ailleurs conseillé aux candidats d'étoffer leur vocabulaire en explorant plus en profondeur des champs lexicaux variés, ce qui leur garantira une plus grande aisance linguistique sans rupture notable d'élocution.

Epreuve d'Education Physique et Sportive

Entretien

C'est une épreuve régie par un texte, donc en conséquence le candidat doit s'informer. L'exposé ne doit pas être un exercice de récitation. Le candidat doit pouvoir répondre aux questions du jury qui prennent appui sur les propos du candidat. Les élèves dans leur diversité, dans leur réalité, sont trop souvent absents des propositions pédagogiques.

▪ **Exposé**

constats :

L'exposé est trop souvent appris par cœur, standardisé et très formalisé, sans aucune analyse, ni mise en relation avec des propositions pédagogiques. La récitation et les savoirs plaqués sont à éviter : ne pas employer un vocabulaire et des notions non maîtrisés. On constate peu de liens entre la pratique personnelle et la mise en œuvre à l'école.

Le temps consacré à la pratique personnelle est proportionnellement trop important, dans l'exposé ne consacrer qu'un temps minimum à cette pratique.

Une situation pédagogique sortie d'un module doit être abordée très tôt dans l'exposé pour servir de support à l'évocation des enjeux éducatifs, des caractéristiques des élèves, des liens avec les programmes et de la polyvalence.

La justification des propositions est importante.

La capacité à se projeter dans le travail d'équipe et à prendre en compte les différences interindividuelles est intéressante.

Trois profils de candidats sont constatés :

- ✗ ceux qui s'expriment sur un mode narratif et très descriptif où les élèves apparaissent peu.
- ✗ ceux qui débutent une analyse à partir de leur pratique mais pour lesquels la transposition didactique est seulement évoquée et où les différences interindividuelles sont absentes.
- ✗ ceux qui réalisent un exposé avec une analyse réflexive et une transposition didactique réelle s'appuyant sur une situation pédagogique présentée lors de l'exposé.

Le jury attend des candidats :

- ✗ qu'ils situent leur exposé dans le cadre général de l'EPS à l'école primaire dont ils doivent rappeler les enjeux
- ✗ qu'ils proposent des situations concrètes et précises avec argumentation de leurs choix
- ✗ qu'ils établissent des liens entre théorie et pratique, entre l'EPS (dans sa spécificité) et les autres disciplines qui se répondent nécessairement dans le champ de la polyvalence.

Les enjeux d'une réelle éducation à la citoyenneté, à la santé et à la sécurité sont appréciés en termes de liens avec les apprentissages.

▪ **Questionnement**

constats :

L'accumulation d'un vocabulaire mal maîtrisé masque souvent les difficultés à proposer une situation pédagogique.

Le questionnement laisse apparaître des carences .

Les candidats envisagent rarement les problèmes posés par les activités, les élèves et l'organisation de la classe.

La polyvalence est la plupart du temps évoquée en conclusion de l'exposé ; en revanche, dans le questionnement, c'est le jury qui doit aller chercher les informations complémentaires.

A la fin d'une situation, le candidat n'est souvent pas capable de nous donner le sens des progrès recherchés. Les candidats ont souvent du mal à mettre en relation les apprentissages avec l'évaluation.

Le jury attend des candidats :

- ✗ qu'ils situent la deuxième activité dans les derniers programmes parus et qu'ils précisent la logique interne de celle-ci.

- ✘ qu'ils connaissent, pour la natation, la circulaire 2004-173 du 15 octobre 2004.
- ✘ qu'ils connaissent les problèmes rencontrés par les enfants dans cette activité pour pouvoir fixer des objectifs et décliner des propositions pédagogiques cohérentes, concrètes et argumentées.
- ✘ qu'ils intègrent la progressivité des apprentissages, le développement de l'enfant, le rôle de l'enseignant, le fonctionnement d'une école et de ses différents conseils aux propositions et à l'argumentation.
- ✘ qu'ils abordent la polyvalence en fonction des instructions officielles et non comme un simple prétexte aux apprentissages.
- ✘ qu'ils s'appuient sur le fait que la continuité des apprentissages inter-cycles et inter-degrés, le champ du handicap font partie intégrante de l'enseignement.
- ✘ qu'ils soient attentifs à la faisabilité de certaines situations pédagogiques proposées (se référer à des situations plus simples mais mieux maîtrisées).
- ✘ qu'ils prennent le temps de répondre (ne pas se précipiter).
- ✘ qu'ils montrent les liens existants entre les différents champs disciplinaires.

Interaction entre le jury et le candidat :

écouter réellement les questions, prendre un petit temps de réflexion pour répondre, argumenter, organiser ses réponses en allant à l'essentiel tout en faisant preuve de **vitalité et de conviction**. Les examinateurs ont besoin de se « représenter » les candidats en situation professionnelle dans les situations d'apprentissage évoquées (toujours se situer dans un cadre réaliste).

En ce qui concerne cette épreuve en général :

- faire un « effort de culture » sur l'EPS et sur sa place dans le système éducatif,
- Prendre en compte la continuité des apprentissages jusqu'à l'entrée au collège,
- Donner une place aux élèves, au développement de l'enfant et au rôle de l'enseignant.

Le jury cherche à « mesurer les capacités de prise en charge d'une classe, donc le candidat doit faire preuve de **responsabilité et d'adaptabilité** » et surtout connaître les derniers programmes parus. Les jurys s'accordent sur le fait qu'une méconnaissance des programmes est inacceptable.

Epreuve d' Education Physique et Sportive

Danse

Nature de l'épreuve

L'épreuve consiste en une prestation physique individuelle, d'une durée de 2 minutes maximum. Celle-ci consiste en une chorégraphie construite et créée de manière personnelle dans une perspective artistique. Tous les styles de danse sont admis. Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

Conseils aux candidats

Le jury évalue les qualités d'interprétation et de composition chorégraphique de votre solo. Ces éléments doivent être travaillés isolément mais aussi dans leur relation : quelles **qualités de mouvement** et de **présence** au service de quel projet ? Quelle écriture du mouvement et quel projet chorégraphique compte tenu de vos potentiels moteurs? Votre niveau technique dans un style de danse défini ne doit pas vous dispenser de développer un projet, un propos.

Un solo ne peut se contenter d'un enchaînement de pas et de formes appris (et d'une façon extérieure au candidat). Un solo résulte d'une recherche singulière qui peut prendre appui sur des techniques dansées quels que soient les supports et thématiques éventuels.

Il est important de nourrir et développer votre **recherche gestuelle et culture chorégraphique**. Travaillez en relation aux œuvres : spectacles vivants de danse contemporaine et autres styles de danse, visionnements d'œuvres chorégraphiques à emprunter en médiathèque, (Centre National de la Danse de Pantin).

Vous avez la possibilité de **donner un titre** à votre chorégraphie, ce qui peut orienter de façon pertinente la lecture du jury. Quand vous donnez un titre, vous orientez le jury sur votre projet, il faut dès lors que l'écriture du mouvement soit cohérente par rapport à ce projet.

Attention aux « accessoires », il ne faut pas qu'ils soient décoratifs, c'est avant tout le mouvement dansé et l'écriture du mouvement que le jury évalue. Votre tenue vestimentaire, les objets que vous utilisez ainsi que les éléments de décor éventuel doivent entrer dans une **scénographie au service du mouvement dansé et de votre projet chorégraphique**.

Pour ce qui concerne votre **support musical**, gravez votre musique (extrait ou montage) sur un CD (CD R) en soignant la fin et les liaisons éventuelles entre différentes musiques. Evitez les CD ré-enregistrables (CD RW) qui ne sont pas toujours « lus » par les lecteurs de CD. Par sécurité, il est souhaitable de prévoir un deuxième CD ou d'apporter votre propre lecteur.

Votre prestation ne doit pas dépasser **deux minutes**, nous vous conseillons d'utiliser cette durée de deux minutes et ne pas vous situer dans une durée inférieure à 1mn45.

Remarque des jurys concernant les prestations des candidats

Les **meilleurs candidats (entre 15/20 et 20/20)** sont en mesure d'allier des qualités de mouvement fines, précises, maîtrisées et une écriture chorégraphique très construite et pensée.

Les meilleurs candidats ont souvent manifestement un passé de danse (danse classique, contemporaine essentiellement) dont ils savent tirer parti. Certains candidats ont présenté des prestations très appréciées et ce sans technique de danse apparente, ils exploitent alors une grande disponibilité corporelle (acquise probablement au travers d'autres activités physiques), et proposent un travail d'écriture du mouvement soigné et exigeant relié à un projet singulier (ou efficace).

Le travail d'écriture fait apparaître différents processus: de reprise, de variation, de modulation, de contraires et contrastes, de mise en résonance, etc. Ils ont élaboré des choix et sont en mesure de les rendre lisibles sans qu'ils soient illustratifs ou redondants (avec la musique par exemple).

L'interprétation et la composition se renforcent alors mutuellement. La relation à l'espace sonore est adaptée au propos. Ceci est apprécié par le jury qui déplore souvent que la relation danse/musique ne soit pas plus finement interrogée par les candidats quand ils utilisent un support musical (montage de plusieurs musiques disjointes).

Les **prestations inférieures à 7/20** sont souvent très naïves, figuratives (exemple des thèmes liés à la nature, les animaux...) avec une mise en jeu corporelle très globale, répétitive, stéréotypée voire mimée.. Les candidats juxtaposent des pas ou des formes sans développer réellement de projet. Le passage d'une forme à l'autre, l'enchaînement des actions ne trouvant pas alors de nécessité apparente dans l'écriture même du mouvement.

Les **prestations autour de la moyenne** sont très diverses, certains tirent leur épingle du jeu en optimisant une faible pratique dansée voire physique, par l'intérêt, la cohérence de leur projet. D'autres candidats au contraire présentent une disponibilité corporelle plus grande ou un passé de danse manifeste, mais n'ont pas réussi ou pris le temps de développer un véritable projet chorégraphique.

Epreuve d'Education Physique et Sportive

Course de 1500 mètres

Nature de l'épreuve

C'est une course de 1500m chronométrée, où les candidats courent par vague de 12 candidats maximum de même sexe.

Cette épreuve est notée en fonction d'un barème de performances différencié pour les hommes et pour les femmes.

Une zone d'échauffement sur la piste est mise à disposition des candidats.

A partir du moment où les candidats ont été appelés à l'accueil, ils restent à disposition du jury tout au long de l'épreuve.

Conseils aux candidats

• En amont de l'épreuve

- Bien se renseigner sur la réglementation en vigueur.
- Se préparer par un entraînement régulier tout au long de l'année, afin d'être au mieux de sa forme le jour de l'épreuve.
- Réaliser plusieurs fois des courses en groupe comme le jour de l'épreuve.

• Le jour de l'épreuve

- Procéder à un échauffement avant la course pour optimiser sa prestation et éviter les risques de blessures.
- Faire attention à ne pas se laisser entraîner par un rythme trop rapide de la série.
- Avoir une tenue adaptée : chaussures de sport en bon état et lacées, pas de vêtements trop amples, sous-vêtements adéquats...

Epreuve orale d'entretien

1. Conseils généraux

C'est une épreuve qui nécessite impérativement une préparation.

Les candidats doivent, avant tout, lire et s'appropriier les textes officiels de présentation et de cadrage des épreuves.

Les épreuves du concours répondent à des attentes connues. Il faut connaître les programmes de l'école primaire et les compétences visées dans le socle commun.

Il faut travailler la connaissance du système éducatif et en connaître l'actualité, comme pour cette année, par exemple, les modifications des programmes.

Le candidat doit s'interroger sur une pratique pédagogique qui corresponde aux attentes de l'institution et avoir réfléchi à son futur positionnement de professeur des écoles.

Les exposés doivent être présentés avec un plan et une conclusion.

Pour mieux maîtriser le temps, il ne faut pas hésiter à poser sa montre devant soi. De nombreux candidats utilisent un chronomètre.

Le candidat doit prendre du temps pour lire son sujet et en dégager les problématiques. Il doit s'assurer de la faisabilité des pistes pédagogiques et ne pas toujours les orienter vers le cycle 3 même si, en littérature de jeunesse, par exemple, la liste des ouvrages établie par le ministère est basée sur ce cycle.

Le candidat doit prêter une réelle attention aux questions posées et prendre le temps de mesurer la portée des questions du jury. Le candidat doit développer une attitude d'écoute et de dialogue avec le jury, une réactivité et un positionnement personnel, doit prendre le temps d'écouter les questions jusqu'au bout.

Une exigence d'un haut niveau de langue est commune aux jurys.

Il faut tenter de communiquer avec le jury : ne pas hésiter à le regarder et ne pas rester les yeux baissés sur la feuille, placer les mains sur la table et non dessous, moduler son expression. Il est utile de veiller à sa posture corporelle, un relâchement trop marqué peut renvoyer l'image d'un candidat peu concerné ou peu conscient des enjeux de l'épreuve.

Il est inutile d'insister sur l'importance de la présentation personnelle. Il est, par exemple, utile de ne pas garder, comme on l'a vu, des lunettes de soleil sur les cheveux.

Les candidats gagneraient à s'entraîner à exposer devant un public.

2. Conseils spécifiques

1^{ère} partie de l'épreuve

Exposé

Les 10 minutes sont aisément atteintes par l'ensemble des candidats. Si l'exposé est un peu plus court, les jurys commencent l'entretien immédiatement. Le plus souvent, il faut prévenir le candidat de l'imminence de la fin des dix minutes.

La lecture d'un texte fait le plus souvent parler trop vite et ne pas utiliser les 10 minutes prévues.

Il ne s'agit pas d'une lecture mais d'un exposé effectué à partir de notes élaborées lors de l'heure de préparation, il ne s'agit pas de réciter un cours.

Il faut s'entraîner à exposer à partir de ces notes dans les délais impartis par le concours avec une intervention si possible détendue et naturelle. Il faut construire un exposé à partir des textes qui ne sont pas des prétextes à dissertation sur tel ou tel sujet mais bien l'ossature indispensable à une analyse de la problématique.

Globalement les textes sont compris, donc accessibles aux candidats. Une question que devrait d'abord se poser le candidat, c'est la motivation qui a présidé à la constitution du dossier qui lui est soumis.

La date des textes est importante à prendre en compte pour les replacer dans leur contexte. Ce n'est pas toujours pris en compte par les candidats.

Il faut éviter un simple résumé descriptif de chacun des textes séparément.

Il est utile de ne pas paraphraser les textes et de dégager une problématique qui permettra d'organiser le propos et de démontrer des connaissances pédagogiques et institutionnelles. Les jurys remarquent que les idées essentielles ne sont pas toujours bien dégagées, le recours à la paraphrase ou à la lecture de phrases des textes est fréquent, quelquefois une absence ou manque de pertinence de la problématique.

Pour quelques rares candidats, l'expression orale est défailante, manque d'aisance, vocabulaire réduit et niveau de langue insuffisant.

Il est inutile d'exposer son expérience professionnelle antérieure si le lien avec la thématique des textes n'est pas évident. On peut néanmoins utiliser des exemples liés à l'expérience pour illustrer les arguments.

Le candidat peut s'autoriser à prendre position en argumentant. Le jury n'attend pas une bonne réponse.

Les jurys apprécient les candidats qui articulent de façon pertinente leurs connaissances théoriques et les réalités professionnelles avec les idées du dossier, qui savent appuyer leurs analyses et qui sont capables de faire preuve d'idées personnelles et de justifier leur point de vue, d'argumenter.

Entretien

L'entretien est efficace quand le candidat montre sa réflexion personnelle.

La plupart des candidats montrent une écoute attentive des questions posées par le jury et s'efforcent d'y répondre précisément. Il faut toujours prendre le temps d'écouter les questions jusqu'au bout.

Les candidats peuvent mener une critique argumentée des textes qui leur sont proposés.

La plupart des candidats semblent connaître les textes officiels essentiels en vigueur quoique cette année, la modification des programmes, intervenue en avril, ne soit pas connue de tous. Néanmoins, les candidats qui ont su montrer qu'ils avaient été attentifs à ces modifications et à leurs contenus se plaçaient dans de bonnes conditions. Nous pensons particulièrement à l'arrêt des évaluations CE2 et 6^{ème}, à celui des PPAP au profit des PPRE, à la mise en œuvre des évaluations liées aux paliers du socle commun, au livret de compétences, à la disparition de l' « observation réfléchie de la langue » au profit de la grammaire, le nombre de livres à étudier en littérature de jeunesse passant de 10 à 7 etc. Une meilleure connaissance de l'école maternelle serait aussi bienvenue.

L'expression orale est parfois défailante, des candidats s'expriment avec trop de parcimonie.

Il ne faut pas imaginer de questions « pièges » de la part des jurys ou de « terrains où il voudrait emmener le candidat ». Le questionnement sert à éclaircir le propos et à obtenir une argumentation sur la réponse proposée. Il faut expliciter, clarifier et illustrer.

Les réponses doivent être mesurées dans le ton. Si une analyse critique est toujours utile lorsqu'elle est argumentée, il ne faut pas chercher la polémique. Le candidat postule à un concours de recrutement de l'éducation nationale et des assertions lapidaires sur les insuffisances du système peuvent être mal ressenties.

Il n'est pas utile, non plus, d'abonder systématiquement dans le sens perçu des questions posées par le jury. Il est utile de savoir dégager une pensée autonome et l'étayer, être capable de faire preuve d'idées personnelles et de justifier son point de vue, d'argumenter.

Les candidats se réfèrent beaucoup à ce qu'ils ont vu dans les classes, ce qui est normal. Il est cependant nécessaire de prendre de la distance et de vérifier les pratiques observées au regard des Instructions Officielles (devoirs scolaires, moyennes de notes ...). Quelques-uns montrent des difficultés à conceptualiser comme à prendre du recul par rapport à leurs convictions.

Une bonne part des candidats démontre des connaissances assez satisfaisantes sur le fonctionnement de l'école.

Les jurys apprécient les candidats qui montrent une culture générale et une relative connaissance de l'actualité (faits de société ; éducation, enjeux économiques...) Il faut travailler sur les théories de l'apprentissage et sur les courants pédagogiques.

Le candidat doit être au fait des valeurs de l'école républicaine.

Des manques sur l'histoire de l'école sur les approches psychologiques et sociologiques des processus d'apprentissages sont relevés.

Option Littérature

Exposé

Les ouvrages choisis en littérature sont quasiment tous dans la liste du ministère. Le cycle 3 est donc omniprésent. Il y a très peu de propositions sur le cycle 2 et le cycle 1, évidemment hors liste. Par rapport au concours de l'année précédente, les mêmes ouvrages reviennent moins souvent, le choix est plus large.

Les niveaux de difficultés sont également répartis (niveaux 1, 2 et 3). Le choix d'une œuvre, privilégié au niveau du cycle 3, doit permettre de présenter une œuvre « résistante ou proliférante » ; il faudrait que les candidats s'interrogent sur les critères littéraires d'entrée dans la liste, transférables aux cycles 1 et 2 et aient réfléchi aux enjeux de la littérature aux cycles 1 et 2.

Très peu de références poétiques, de bandes dessinées et de pièces de théâtre.

Les candidats ayant fait ces choix ont été parfois bien notés. Ce sont des candidats souvent experts. Les contes sont inégalement représentés.

Les motivations de choix de l'ouvrage sont souvent de « goût personnel ». Les besoins des élèves comme les possibilités d'exploitation pédagogique n'apparaissent qu'en seconde motivation. Beaucoup parlent de « coup de cœur » ce qui paraît quelquefois douteux vu que presque tous les ouvrages sont présents dans ce qui est appelé « liste officielle ». Le candidat doit choisir l'œuvre pour ses intérêts littéraires et pas seulement pour les thèmes qu'elle porte. Les œuvres « militantes » ou « à message » abordant des thématiques comme le handicap, la maltraitance, ... sont souvent présentées de manière univoque. Les candidats, très impliqués, n'arrivent pas à prendre de la distance, idem pour des choix trop affectifs : « le livre préféré de mon enfance ».

La bande dessinée est presque totalement absente. Il existe dans la liste indicative quelques albums de belle qualité.

Quelques œuvres sont peu résistantes.

Le choix de romans historiques est souvent contre productif. Les candidats valorisent les pistes historiques et non littéraires.

Les photocopies doivent être de qualité et comporter le titre de l'œuvre, le nom des auteurs, illustrateurs, la pagination. On note une amélioration de la qualité des photocopies des textes fournis aux jurys qui étaient, l'année précédente, quelquefois d'une très médiocre qualité, ce qui laisse dubitatif sur le soin, l'investissement et la capacité d'anticipation du candidat.

Des candidats apportent les textes avec ses illustrations reproduites aux couleurs d'origine, voire un petit fascicule reproduisant une partie de l'ouvrage.

Quelquefois le livre apporté par le candidat recèle des notes écrites sur les pages ou de nombreux « post-it » de couleurs. Si une marque pour indiquer une page est acceptable, les candidats doivent comprendre qu'aucune note écrite sur le livre ou sur un autre support n'est admise. Il n'est pas demandé d'apporter les livres évoqués dans le réseau, mais leur présence est aussi appréciée.

Il faut au moins un exemplaire original de l'ouvrage présenté.

Les parts respectives des illustrations et du texte dans la motivation du choix du livre semblent inégalement réparties.

Plusieurs fois, le jury semble se retrouver dans un exposé d'arts visuels. La « beauté » de l'objet-livre n'est pas un critère d'évaluation du jury. Un très bel album aux riches illustrations ne bénéficie d'aucune préférence par rapport au roman de poche aux illustrations réduites ou sans illustrations.

Il ne faut pas oublier de lire l'extrait. Des candidats ont appris par cœur leur exposé d'option sans que la qualité de l'expression et de leur communication en souffrent. D'autres ont aussi appris par cœur et récitent platement. Cet exposé est un des soucis des jurys qui apprécient diversement cette mémorisation.

Plusieurs jurys ont eu le sentiment d'entendre des exposés semblables, particulièrement pour quelques ouvrages.

Des jurys sont surpris d'entendre des exposés un peu décousus malgré la préparation qui a pu avoir lieu pendant des mois avant le concours.

Des lectures sont faites sans que le candidat lève le nez du texte. Plusieurs font des erreurs de lecture, d'articulation, ce qui paraît quelquefois démontrer une préparation insuffisante, ou un entraînement insuffisant ou inexistant.

Des candidats sont très expressifs et tiennent manifestement compte du jury. Quelques-uns se lèvent et miment les expressions théâtrales soulignées dans le texte original.

Les jurys apprécient l'implication et le plaisir que le candidat cherche à faire partager par la voix, les expressions, la théâtralité.

Plusieurs des notes les plus élevées ont été obtenues grâce à des exposés construits, charpentés, impeccablement énoncés avec des candidats qui regardent le jury, s'adressent à lui, modulent leur voix et leur expression corporelle. En résumé, il est indispensable d'éviter une présentation mécanique, et il faut proscrire la « récitation » d'un exposé.

Le temps de lecture est considéré comme correct mais ne doit pas dépasser significativement les 20 lignes prévues pour laisser du temps aux développements du candidat sur l'ouvrage. Vu le peu de temps dévolu à l'exposé, il est impératif de ne pas trop prolonger l'exercice.

Les jurys souhaitent que les contenus d'orientation des livrets d'accompagnement des programmes soient connus : débat interprétatif, lecture en réseaux, pistes d'écriture qui délimitent le champ d'investigation.

Il est utile de présenter, dès le début de l'exposé, les enjeux littéraires de l'œuvre qui justifient le choix ainsi qu'une analyse littéraire de l'œuvre. Le candidat doit maîtriser et utiliser à bon escient le lexique spécifique de cet enseignement (textes résistants, intertextualité, débat interprétatif...)

Le jury conseille au candidat d'éviter de présenter la littérature comme « prétexte à » et développer la partie maîtrise de la langue.

On ne demande pas un exposé exhaustif de séquences.

La demande de « mise en réseau » a été généralement bien comprise. Les candidats savent que c'est une exigence de l'épreuve. La mise en réseau doit pouvoir aider à une meilleure compréhension de l'œuvre et ne doit pas se limiter à la citation d'une liste. Il y a quelquefois des difficultés à définir les objectifs des réseaux.

Il faut que le candidat ait lu un nombre significatif d'œuvres, au-delà de la mise en réseau, pour se forger une culture personnelle. Attention aux réseaux qui n'en sont pas ; par exemple, seulement quelques titres autour du même thème ou du même genre.

Il est essentiel que les candidats témoignent d'une culture littéraire avérée (connaissance d'un nombre significatif d'œuvres, d'auteurs).

La maîtrise de quelques termes lexicaux littéraires est appréciée. Il ne faut pas utiliser de termes techniques sans connaître précisément les notions sous-jacentes.

Le travail d'hypothèses sur la première de couverture est constamment proposé (horizon d'attente) même lorsqu'il n'a aucun sens (illustration non porteuse, titre figuratif...)

On attend du candidat outre une culture littéraire solide, une exploitation pédagogique adaptée aux caractéristiques de l'œuvre choisie et des références explicites aux programmes et à leurs documents d'accompagnement.

Des candidats présentent les mêmes œuvres parfois de la même manière ce qui laisse à penser que le « par cœur » prime sur la réflexion personnelle.

Entretien

Le jury apprécierait une implication réelle du candidat dans le choix de l'œuvre. Le candidat doit savoir justifier le choix de l'extrait dans une perspective didactique.

Les enjeux de l'enseignement de la littérature ne sont pas toujours bien saisis et même souvent contournés au profit d'une interdisciplinarité mal comprise.

Le texte choisi ne doit pas être systématiquement prétexte à des activités variées dans tous les champs disciplinaires. Il faut connaître les enjeux de l'enseignement de la littérature de jeunesse et être capable de montrer des connaissances relatives à la mise en œuvre de cet enseignement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire. Il est positif de pouvoir faire la preuve d'une culture littéraire personnelle d'adulte.

Option Musique

Exposé

C'est d'abord une épreuve d'éducation musicale. Aux yeux du jury, les approches pluri ou transdisciplinaires sont secondaires par rapport à l'exploitation musicale.

Il faut prendre le temps de poser sa voix et d'articuler, prendre en compte le plaisir musical des élèves et leur compétence (musique et texte). Veiller à respecter les 10 minutes, même lorsque deux morceaux sont présentés.

Le candidat doit choisir un chant adapté à la voix ou à l'instrument et qui offre de vraies possibilités de transpositions didactiques. Attention à l'utilisation du play-back qui peut desservir certains candidats.

Le chant *a capella* est préférable à l'utilisation d'un instrument dont on ne maîtrise pas le jeu (accompagnement).

Privilégier les commentaires didactiques plutôt que l'historique du chant.

La proposition d'exploitation pédagogique doit nécessairement être en lien avec la prestation musicale.

Les candidats devraient s'attacher à développer une démarche précise et approfondie, basée sur l'un des éléments relevés lors de l'analyse, plutôt que décliner un catalogue complet d'activités à peine évoquées.

Beaucoup d'œuvres instrumentales et de chants sont destinées au cycle 3 uniquement.

Des exposés pourraient gagner à être étayés d'exemples sonores (voix, percussions corporelles) réalisées par le candidat pour illustrer son propos.

Il faut connaître le vocabulaire technique de base, comme un minimum d'Histoire de la musique. Une bonne connaissance de la terminologie musicale élémentaire reste un incontournable de l'épreuve, ce que certains candidats paraissent ignorer.

Certaines propositions chantées sont d'un niveau trop faible et font penser que le choix de l'option n'était pas adapté.

Il faut rappeler aux candidats que toutes les suggestions pédagogiques doivent être référencées aux contenus et compétences ciblés par les programmes.

La culture musicale du candidat doit leur permettre d'identifier les éléments caractéristiques des œuvres proposées par le jury et d'en proposer une exploitation pédagogique pertinente.

Le choix de la pièce musicale ou du chant doit se faire sur des critères professionnels et non pas sur des motivations ou des préférences personnelles.

Entretien

La préparation de l'épreuve de musique ne peut faire l'économie de l'étude des programmes de 2002 dans le domaine de l'éducation musicale et des documents d'application (chant et écoute), consultables sur Internet (site du ministère). Le candidat est invité à privilégier les pistes pédagogiques relatives à l'éducation musicale lors de l'exposé visant l'analyse de l'extrait écouté.

La connaissance d'une terminologie musicale simple facilite l'entretien comme de connaître les enjeux de l'enseignement de l'éducation musicale.

Le candidat doit être capable de montrer des connaissances relatives à la mise en œuvre de cet enseignement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et de pouvoir faire la preuve d'une culture musicale personnelle d'adulte.

Il est utile d'aller au-delà de la simple sensibilité, l'articuler à une réflexion et à des connaissances précises et de ne pas se focaliser sur l'identification des instruments mais plutôt sur les caractéristiques de l'extrait proposé.

Option Arts visuels

Exposé

Dans l'ensemble, les candidats ont bien préparé l'épreuve mais passent trop de temps à réciter par cœur des généralités de l'histoire de l'art. Cet exposé récité n'est pas toujours mis en lien avec l'œuvre. Cette démarche permettrait de voir l'aptitude à construire des réseaux d'objets culturels (dans les champs de l'éducation artistique).

L'exposé doit présenter une pratique culturelle ou artistique engagée en dépassant le simple cadre scolaire. Des candidats abordent l'épreuve avec peu de préparation et donc peu de références culturelles et artistiques. Le jury attend l'établissement d'une relation concrète par l'analyse et le commentaire de la réalisation présentée et la pratique de la classe. Il faut donner des pratiques concrètes et réalisables. Il est utile de proposer des situations pédagogiques qui accordent toute leur importance à la démarche créatrice et de rappeler que les œuvres présentées par le jury font partie de la liste inscrite aux programmes et qu'elles mobilisent nécessairement la capacité du candidat à lire et interpréter une image. Les candidats analysent bien leur production mais ne l'utilisent pas toujours comme support d'éventuelles exploitations en classe.

Il faut privilégier la recherche de pistes pédagogiques et des apprentissages inhérents plutôt que des séances multiples et trop détaillées, parfois sans contenu et avoir lu et intégré les documents d'accompagnement en arts visuels.

Les jurys notent une pauvreté du vocabulaire artistique et des connaissances inégales chez les candidats en histoire de l'art.

Le candidat doit parler sur le document plastique présenté, préciser son statut. Il est indispensable de soigner la production présentée même si sa nature n'entre pas dans la notation et de faire que cette dernière soit aboutie.

La présentation d'une production personnelle permet d'ancrer son exposé dans la pratique pédagogique.

Si l'on cite une référence, il faut l'avoir explorée. L'œuvre présentée doit favoriser une exploitation pédagogique référencée aux programmes officiels dont le socle commun des connaissances et compétences.

Quelquefois le choix d'un document puisé dans le patrimoine artistique place le candidat dans une situation de réciter un discours appris par cœur. Il faut absolument éviter de réciter des informations. Pratiquement tous les candidats ont récité par cœur et ont parfois suggéré les mêmes artistes pour des œuvres différentes. L'authenticité de la production personnelle et son analyse manquent.

Les références culturelles des œuvres présentées doivent impérativement être maîtrisées : thématiques, symboliques, courants artistiques, réseaux d'artistes, lieux culturels. La photographie est maintenant bien intégrée dans les arts visuels ; le cinéma l'est encore exceptionnellement. Il est nécessaire d'avoir lu quelques ouvrages pédagogiques et/ou didactiques sur l'enseignement des arts visuels.

Les candidats doivent anticiper la manière dont l'œuvre, la production, est présentée aux membres du jury (chevalet, gomme-fixe...).

Une grande inégalité dans les supports apportés par les candidats : de la production soignée à la simple photocopie sans soin. Il y a prédominance du format A4/A3.

Il est indispensable de présenter des reproductions de qualité convenable et de réfléchir au choix du format.

Entretien

L'entretien avec le jury permet d'apprécier la culture artistique du candidat dont témoignent en particulier la maîtrise d'un vocabulaire spécifique et la qualité des perspectives pédagogiques. Le document proposé par le jury doit permettre au candidat de mettre en évidence une capacité à transposer la réflexion qu'il a conduite. Le candidat doit définir la nature du document présenté par le jury, en faire une analyse plastique pour permettre d'aller au sens. Les jurys demandent aux candidats la capacité d'avoir une vision globale des arts visuels et de montrer de l'intérêt pour une culture générale au moins dans le domaine des arts. Il faut savoir mettre en réseau des connaissances générales.

Notes éliminatoires

Une maîtrise de la langue très insuffisante. Des connaissances très limitées.

Parfois trop d'assurance et d'autosuffisance, de la rigidité et du dogmatisme.

Des candidats mutiques, un exposé très succinct, des difficultés à regarder le jury.

Des liens culturels mal établis. Une absence de liens entre les productions des candidats et la démarche pédagogique proposée pour les élèves.

Des contre sens ou mauvaise compréhension des documents, absence d'analyse, de problématisation.

Une méconnaissance de l'institution, du système éducatif, des textes officiels, des IO de 2002.

Un positionnement en tant que futur agent de l'Etat peu réglementaire (contournement des lois) voire des propos tenus contre les valeurs de l'institution.

Une représentation erronée du métier d'enseignant.

Pas de connaissances générales, culturelles et artistiques.

Statistiques

Epreuves	Présents	Absents	Notes de 10 à 20	Notes < 10	Notes de 0 à 5	copies blanches	Total inscrits	Moyennes
Epreuves d'admissibilité								
Français	4674	3360	2756	1918	268	2	8034	10,24
Mathématiques	4603	3431	3016	1587	162	0	8034	10,94
Histoire Géographie	2756	2037	934	1822	385	0	4793	8,39
Sciences expérimentales et technologie	1837	1404	611	1226	285	0	3241	8,29
Epreuves d'admission								
Epreuve obligatoire d'entretien			1729	899	144		2729	11,48
Epreuve orale d'entretien partie 1	2659	70	1769	890	247		2729	11,37
expression musicale partie 2	494	14	364	130	23		508	12,3
littérature de jeunesse partie 2	1648	44	1061	587	154		1692	11,23
arts visuels partie 2	517	12	360	157	38		529	12,06
Epreuve de langue vivante								
Allemand	141		87	54	15		141	11,61
Anglais	1987	33	1135	852	243		2020	10,75
Espagnol	487	10	308	179	44		497	11,68
Italien	49		36	13	3		49	12,34
Portugais	19		19				19	16,21
Arabe littéraire	3		3				3	17,33
Education physique et sportive								
Education physique et sportive	2699	30	1712	987	161		2729	10,96
Activité sportive optionnelle								
Course 1500 m	2106	23	1264	842	218		2129	10,31
Danse	593	7	369	224	63		600	10,93
Entretien EPS	2681	48	1729	952	249		2729	11,58
Epreuve facultative d'admission								
Langues vivantes facultatives	465	27	317	148	33		492	11,68